**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 12 (1874)

**Heft:** 32

Artikel: Lausanne, le 8 août 1874

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-182854

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

## **JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE**

Paraissant tous les Samedis.

#### PERIN EDE L'ABRONNENENE':

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'àdressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

## Lausanne, le 8 Août 1874

Le projet d'une exposition universelle et permanente à Genève revient sur le tapis. Cette exposition serait un musée industriel commun à tous les producteurs, un dépot international de tous les produits du travail. La situation de la propriété où elle serait installée est splendide. Placée au bord du lac, à quelques minutes de la ville, elle sera reliée à celleci par un tramway et un service de bateaux-mouches.

- « Le Palais de l'exposition, ses annexes et ses jardins couvriront une superficie de 80,000 mètres, dont 20,000 seront occupés par les constructions. L'édifice principal sera construit en grande partie en fer, c'est-à-dire dans des conditions de solidité et de sécurité qui répondent à la permanence de l'entreprise. Cet édifice sera destiné à contenir tous les spécimens des objets manufacturés et des œuvres d'art du monde entier.
- » Des jardins entrecoupés de grottes, de pièces d'eau et des fontaines jaillissantes entoureront les bâtiments de l'exposition. Un théâtre, un aquarium, un diorama, une serre, un jardin d'hiver, un ballon captif, des restaurants, des fêtes de toute espèce feront de cet établissement une merveille unique en Europe.
- » Plus tard, il sera créé un jardin complet d'acclimatation.
- » Le château actuel, transformé en un élégant casino, offrira aux visiteurs des salons de conversation et de lecture, des vérandas, des salles de concert et de bal.
- » Il sera créé un journal de l'exposition qui aura pour mission de vulgariser les inventions les plus récentes de l'industrie universelle; de tenir le public au courant de tout ce qui se passera d'intéressant dans le monde de l'industrie et des beaux-arts, d'indiquer le taux et le mouvement mensuel du marché général, et de devenir l'organe de correspondances émanant de toutes les parties du globe.
- » Ainsi, cette exposition deviendra le résumé de toutes les autres; elle ouvrira des concours et décernera des médailles aux inventeurs, fabricants, chefs d'ateliers, ouvriers qui se seront distingués par un progrès industriel, et aux artistes qui auront exposé quelque œuvre d'art remarquable. Notre en-

treprise, dit le journal genevois auquel nous empruntons ces détails, aura donc atteint un double but: celui d'encourager les industriels et les artistes, et celui, non moins urgent, de contribuer à la prospérité croissante de Genève, en faisant de cette ville célèbre une des grandes stations où les riches et nobles voyageurs des deux hémisphères se donneront rendez-vous. »

Pauvre Lausanne, tiens-toi bien !...

### Les excentricités de Louis-Philippe

Le Messager Franco-Américain publie sous ce titre les curieux détails qui suivent :

- « L'été, au sortir du Conseil, après avoir écouté M. Thiers quatre heures durant sans sourciller, Louis-Philippe faisait le plus souvent son régal d'un gros morceau de boudin-de cochon cuit sur le gril et de quelques tranches de tomates crues et recouvertes d'une légère couche de sel fin. Pendant l'émigration, alors qu'il enseignait la géographie dans le canton des Grisons, sous le pseudonyme de M. Halkner, il allait cueillir lui-même ses tomates dans les champs de ses élèves et les croquait souvent séance tenante, après en avoir rempli les poches de sa casaque.
- » Lorsqu'il s'agissait de faire à son jeune auditoire l'expérience qui consiste à montrer au moyen d'une pomme tournant sur elle-même le mouvement de rotation de la terre et la succession continue des jours et des nuits, il avait généralement dans un coin une tomate monstrueuse et à peu près sphérique, qu'il faisait servir à cette démonstration.
- » Un publiciste genevois, qui a eu l'honneur de recevoir des leçons de M. Halkner, a inséré ces détails dans un livre paru en 1849, intitulé : Les Excentriques de qualité. On y trouve encore sur le même sujet l'anecdote suivante, qui paraîtrait incroyable, si elle n'était rapportée par un témoin oculaire :

Un jour que M. Halkner avait cru devoir renvoyer de son école un élève qui se distinguait depuis longtemps par une paresse et une dissipation incurables, la mère de l'expulsé vint implorer sa grâce, mais ses supplications ne parvinrent pas à attendrir l'inflexibilité du prince-maître d'école. Il protesta contre la scandaleuse indiscipline de l'enfant et dé-